EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2020-32

Séance publique du

14 février 2020

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence Président du Conseil de Territoire du Pays d'aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200214-lmc1168528-DE-1-1
Date de signature : 19/02/2020
Date de réception : mardi 18 février 2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
des Bouches-du-Rhône

POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:
- ACTE SIGNÉ ✓
- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓
- ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

Ville d'Aix-en-Provence
Service Démocratie et Citoyenneté

OBJET : DEUXIEME EDITION VILLAGE DES RECRUTEURS 2020 - AVENANT A LA CONVENTION - CHANGEMENT DE LIEU

Le 14 février 2020 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de- Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 07/02/2020, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
Madame Dominique AUGEY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.
Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:
Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Christian ROLANDO, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Maurice CHAZEAU à Monsieur Francis TAULAN, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Liliane PIERRON à Madame Dominique AUGEY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jules SUSINI à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

Excusés sans pouvoir :
Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT.
Secrétaire : Jean BOULHOL

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 14 FÉVRIER 2020

Nomenclature : 8.6
Emploi-formation professionnelle

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : M. DELOCHE Gérard, M. DE SAINTDO Philippe

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : DEUXIEME EDITION VILLAGE DES RECRUTEURS 2020 - AVENANT A LA CONVENTION - CHANGEMENT DE LIEU- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération en date du 09 novembre 2018 et 22 mars 2019, vous aviez décidé de l'organisation le 15 mai 2019 de la première édition du Village des Recruteurs.

Pour rappel, cette manifestation pour l'Emploi, organisée par notre partenaire AGLAE, poursuivait plusieurs objectifs qui étaient de :
- Rendre lisible l'offre d'emploi sur notre territoire,
- Promouvoir les dispositifs d'alternance (stages, apprentissage…),
- Valoriser les filières, les métiers y compris ceux de la fonction publique,
- Mettre en relation les entreprises et les demandeurs d'emploi.

Nous avions aussi des objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux

Ainsi, était attendue une cinquantaine de partenaires : entreprises, organismes de formation, services publics de l'emploi et de l'orientation, acteurs de l'enseignement supérieur, associations qui œuvrent dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.

Nous souhaitions également que plus de 2 500 offres d'emploi ou de stages soient proposées avec un recrutement escompté de 200 personnes à J+30 avec une affluence de 3 à 4 000 visiteurs. Des conférences et tables rondes étaient également projetées

Comme vous avez pu le constater, cette première expérimentation s'est déroulée au cœur de la Ville, sur les espaces Cézanne et Villon.

Conformément à notre convention de partenariat, a été organisé, le 11 juillet dernier, un comité technique partenarial pour réaliser un bilan et une évaluation partagés de cette première édition sur le sol communal.

Vous trouverez ci-après les éléments bilanciels les plus significatifs qui ont été présentés à cette occasion :

le Bilan quantitatif et qualitatif :

1) **82 partenaires économiques étaient présents, chiffre supérieur aux prévisions**

- 42 entreprises et agences d'intérim (*Campus Veolia*, *Eneidis, la Poste, Ortec, Apple, Armée de terre, Armée de l'air, Canal de Provence, Pasino, Panasonic, Proman, Lidl, Randstad, Engie, Adequat , RDT 13, Collectif des Centres sociaux, Gendarmerie, Babychou, Crédit agricole, Eca Robotics, Ketter Williams, Kiloutou, OCEAN, Ergalis, Guarani, Mr Bricolage, Naturex, ITG, Groupe my bs, Itg, 6éme sens, Acass, AGC portage salarial, APSAL, Entreprise Holding, la Marine, Temporis, Solano, Nouvelle attitude, Synergie, Vectorys, Work 2000…*)

- 12 centres de formation, universités ou grandes écoles (*AFPA, Sciences Po, IMPGT, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers, CNFPT, CFA Epure, CESI, Ecole Hôtelière, Envoll Conseil et Formation…)*

- 28 partenaires institutionnels ou associatifs à l'instar du Conseil départemental avec le Bus pour l'Emploi, le Conseil Régional avec la Banque Régionale de l'Emploi et l'Apprentissage, le Pôle Emploi, la Mission locale du Pays d'Aix, l'APEC, CAP emploi, le Rectorat avec l'Onisep, le CDG 13, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Comité Régional de l'Economie Sociale et Solidaire, l'UPE 13, la CPME 13, le Groupement des entreprises du Pays d'Aix, Pays d'Aix Initiatives, CCE13, Pays Aix Services, ARHLM, Unis-Cité...

2) **2 800 visiteurs ont parcouru le Village, chiffre conforme à notre objectif**

Le sondage réalisé par nos jeunes volontaires d'UNIS -CITE, auprès d'un panel de 550 candidats a permis de dresser le profil des visiteurs.

- 54,2 % des visiteurs étaient des femmes contre 45,8 % d'hommes,

- Les 18-26 ans étaient les plus représentés (49,7%) avec également une proportion de visiteurs séniors importante (17, 2 %)

- 17,8 % des candidats avaient un niveau de qualification inférieur au CAP, 24 % avaient un niveau BAC, 19, 2 % un niveau BAC +2, 18, 5 % un niveau BAC +3/4, 20,5 % un niveau BAC + 5 ou plus.

- 59,2 % étaient des demandeurs d'emploi, 27, 5 % des étudiants, 10, 4 % étaient des salariés ayant un projet de reconversion, 2,7 % étaient des personnes

souhaitant créer leur entreprise et 7 % d'entre eux avaient une reconnaissance de travailleur handicapé.

Par ailleurs, les partenaires institutionnels ont accueillis et informés 851 personnes.

3) **1 500 postes ont été proposés et 1 353 candidatures ont été déposées, des milliers d'entretiens ont eté effectués**

74,6 % des candidats ont bénéficié de 1 à 5 entretiens, 24,1 % en ont réalisé entre 6 et 10 entretiens et 1,3 % plus de 10.

4) **99 recrutements à minima ont été réalisés ; résultat qui est néanmoins en deçà de notre objectif initial de 150 recrutements**

Il s'agit principalement de contrats en CDI, CDD, contrat

d'intérim Il est à noter également la signature de huit contrats en

alternance.

5) **Une conférence, des tables rondes et des ateliers ont aussi été organisés**

- Une Conférence sur les méthodes de recrutement à l'heure de la digitalisation a été organisée par le Lab RH et Hellowork, une quarantaines de personnes étaient présentes

- Deux tables rondes ont été organisées sur les thèmes de l'économie sociale et solidaire et sur les dispositifs d'alternance avec une dizaine de participants par atelier

- Des ateliers d'accompagnement à l'emploi ont été tenus par le Pôle Emploi et le service insertion du conseil départemental (5 minutes pour convaincre, Corner CV ...)

Au-delà de ces données quantitatives, les partenaires et visiteurs ont également exprimé leur opinion sur cette première édition. Une note moyenne de satisfaction de 7 /10 a ainsi été donnée par les candidats et partenaires.

Au regard de ce bilan, l'ensemble des partenaires souhaite la reconduction de cette opération en 2020 tout comme l'organisateur AGLAE

Les perspectives 2020 :

Les objectifs de cette seconde édition seront plus ambitieux avec de nombreuses animations, tables-rondes et ateliers :

La manifestation se déroulera le 27 mai 2020 sur un espace plus important permettant l'accueil d'un plus grand nombre de participants et de visiteurs (Esplanade Mozart)

- 60 entreprises sont attendues avec une plus forte représentativité du tissu économique local (TPE, PME, grandes entreprises du bassin d'emploi d'Aix ...),
- Une trentaine d'acteurs institutionnels et associatifs de l'emploi seront également présents,
- 2 000 offres d'emplois et de stage seront proposées avec un objectif de 150 recrutements et une affluence si les conditions météorologiques le permettent de 4 000 visiteurs,
- Il sera aussi prévu de communiquer et sensibiliser plus largement sur l'orientation professionnelle et les différentes filières d'alternance

Concernant les modalités techniques et financières, le partenariat avec l'entreprise Aglaé Events permettra d'organiser cette manifestation sans implication pécuniaire de la Ville.

La société AGLAE Events, conformément à la convention ci-annexée, mettra à disposition tous les moyens matériels et humains nécessaires au bon déroulement de la manifestation.

Par application de la délibération n° DL-2018-445 du 9/11/2018 relative à la fixation des tarifs et droits divers des services publics pour l'année 2019, elle s'acquittera d'une redevance pour l'occupation du domaine public en appliquant le tarif de 8,3 € par jour, par ml et par stand.

Le montant de la redevance sera calculée en fonction du nombre de stands utilisés en l'occurrence la société AGLAE Events utilisera 90 stands et devra donc s'acquitter de la somme de 6 723 € (soit 8,3 € X 3ml X 90 stands x 3 jours).

Compte-tenu de l'intérêt public local de cette manifestation qui participe au développement de notre politique de l'emploi et de l'activité économique sur notre territoire et de l'utilisation de nombreux espaces par nos différents partenaires publics, il convient de soutenir cet événement en accordant un dégrèvement partiel de la redevance à hauteur de 90% soit 6 051 € ce qui fixerait le montant de la redevance à 672 € au lieu des 6 723 € (montant qui sera actualisé en fonction des nouveaux tarifs 2020).

En sus de cette mise à disposition onéreuse du domaine public, la ville d'Aix-en-Provence contribuera à la réussite de l'événement à travers la sécurisation technique de la manifestation, la mobilisation de tous les acteurs locaux concernés ainsi que la promotion de l'événement à travers ses différents canaux de communication.

Compte-tenu des objectifs ainsi exprimés, je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la convention de partenariat jointe en annexe avec l'entreprise Aglaé Events,

- AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention de partenariat ainsi que tout document afférent à ce projet,

- DECIDER le dégrèvement partiel de la redevance d'occupation du domaine public à hauteur de 6 051€ ce qui fixerait le montant de la redevance à 672 € pour les 90 stands utilisés dans le cadre de la manifestation dénommée « *Village des Recruteurs Deuxième Edition* ».

DL.2020-32 - DEUXIEME EDITION VILLAGE DES RECRUTEURS 2020 - AVENANT A LA CONVENTION - CHANGEMENT DE LIEU-

Présents et représentés	:	47
Présents	:	35
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	47
Pour	:	47
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger

Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/02/2020
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

L'ANNEXE DE LA DELIBERATION RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTEE AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00
Courriel : assemblees@mairie-aixenprovence.fr
Téléphone : 04 42 91 90 00